

2011-06-07-AS-4.2

BILANS SYNDICAUX 2010-2011

CONSEIL EXÉCUTIF

COMITÉ DES RELATIONS DU TRAVAIL

COMMISSION DES ÉTUDES

COMITÉ SANTÉ, SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

COMITÉ DE PERFECTIONNEMENT

COMMISSION DES ÉTUDES

Document soumis à l'assemblée syndicale du SPECA du 7 juin 2011

TABLE DES MATIÈRES

CONSEIL EXÉCUTIF	3
COMITÉ DES RELATIONS DU TRAVAIL.....	7
COMMISSION DES ÉTUDES	11
COMITÉ SUR LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET LA PRÉVENTION	15
COMITÉ DE PERFECTIONNEMENT	17

BILAN DU CONSEIL EXÉCUTIF DU SPECA 2010-2011

Faire le bilan de l'exécutif, pour l'année 2010-2011, c'est se pencher sur des situations que nous ne connaissons pas souvent, certaines intéressantes, d'autres beaucoup moins.

Parmi les situations intéressantes que nous avons vécues, notons la grande solidarité dont a fait montre l'ensemble des membres du SPECA à diverses occasions, solidarité sous-tendue par le développement d'une analyse largement partagée et d'une volonté de ralliement pour ceux dont le point de vue s'est avéré minoritaire. Retenons, à ce chapitre :

- notre capacité de marquer, par notre absence au mot de bienvenue du DG à la rentrée, notre insatisfaction face à l'attitude du Collège relativement au règlement du grief sur la récupération des journées de grève.
- au rejet massif, par vote secret, des ententes de principe des tables centrale et sectorielle dans le cadre des dernières négociations avec l'État, négociations dont les résultats ne répondaient en rien à nos attentes, aussi bien en ce qui a trait à l'allègement de nos tâches (en lien avec l'amélioration du vécu de nos précaires), qu'en ce qui concerne le respect qui nous est dû comme professionnel par un ajustement adéquat de nos salaires et autres conditions de travail. Occasions, s'il en est, de marquer le lien solidaire entre préoccupations pédagogiques et conditions de travail : bel exemple de « L'homme rapaillé » – thème de notre premier mini-congrès.

Autre dossier où la cohésion de l'assemblée syndicale nous aura permis des gains significatifs : le dossier sur l'aide à la réussite. Sans se vanter, tous reconnaissent, à la FNEEQ, que nous sommes allés chercher, dans ce domaine, des ressources comme nulle part ailleurs. Malgré tout, les besoins ne peuvent tous être satisfaits avec les 4 ETC et les 650 000 \$ dont nous disposons. Et, pour l'exécutif, ce dossier sera sûrement l'un des plus difficiles à renouveler l'an prochain, à moins que réapparaissent des transferts fédéraux qui se traduiraient par des sommes réservées aux institutions de l'enseignement supérieur.

Adoptée par le Conseil d'administration en juin 2010, la PIR est en phase d'expérimentation pour les deux prochaines années, au terme desquelles elle devrait faire l'objet d'une évaluation. Cette nouvelle politique rend le Collège admissible à gérer des fonds de recherche. Un comité-conseil de la recherche a été formé, parmi ses membres, on retrouve trois enseignants, élus par l'assemblée syndicale. La période d'implantation de la Politique sera essentiellement consacrée à la sensibilisation et au maintien du soutien offert aux enseignants dans l'élaboration des demandes de subvention.

Élément très important, très positif, cette année pour le SPECA, aura été l'organisation du mini-congrès dont les ateliers se sont tenus le 31 mai et dont les conclusions prendront forme aujourd'hui et, au besoin, à la prochaine assemblée syndicale. Beaucoup de membres du SPECA auront travaillé à la mise en place de cette quatrième version d'un mini-congrès intitulé cette fois-ci « Vers le syndicalisme de

demain ». Dans le cadre du Comité école et société, après une tournée de presque tous les départements, plusieurs membres du comité, à partir des réflexions retenues lors de cette tournée, ont contribué à développer les textes d'analyse qui nous guideront dans la mise à jour de notre approche syndicale des prochaines années. L'exécutif de l'an dernier avait recommandé, dans son rapport annuel, la tenue de ce mini-congrès et soumis une proposition en ce sens à l'assemblée, qui fut adoptée. Après l'exercice ayant encadré la mise en place de cette proposition, en 2010-2011, sans doute tous conviendront-ils qu'il y avait là beaucoup de travail à faire, mais que le jeu en valait la chandelle. Cet arrêt sur nos pratiques, après des périodes importantes de notre vie syndicale (telles des négociations) ça en vaut la peine et ça permet de maintenir le dynamisme et la cohésion de notre organisation.

Évidemment, tout n'est pas positif, dans une année de vie syndicale. Que l'on réfère au contenu de notre prochaine convention collective et à l'imbroglio (en termes d'ancienneté et d'expérience) ayant conduit à sa signature - que l'on ait à l'esprit la lutte menée contre le budget Bachand avec la manifestation exceptionnelle du 12 mars 2011 (qui, faut-il le dire, marquait bien notre détermination et notre solidarité), mais qui ne nous aura pas permis d'éviter les coupures annoncées dans le secteur public, notamment la hausse des frais de scolarité et la taxe santé - que l'on regrette le peu de ressources injectées à ce jour dans l'ensemble du secteur de l'éducation pour nous aider à faciliter la réussite des effectifs émergents - que nous revienne à l'esprit les luttes du peuple palestinien et des autres peuples du nord de l'Afrique que nous ne pouvons aider autant que nous pourrions le souhaiter - tous ces constats nous obligent à reconnaître que notre engagement social se doit d'être à long terme. L'essentiel de cet engagement social, pour l'année en cours, aura certes été initié par l'Alliance sociale et la Coalition opposée à la privatisation et la tarification des services publics, engagement qui était axé sur le budget Bachand et visait le développement d'une analyse économique susceptible de devenir une opposition articulée face au néolibéralisme qui domine l'opinion présentement. Nous ne pouvons prétendre qu'à ce jour une telle analyse fait la une des médias, mais nous devons reconnaître que le cheminement que nous souhaitons dans ce domaine ne pourra se faire que grâce à l'engagement des organisations syndicales et du mouvement populaire.

En fait, il en reste bien des choses à faire pour tous ceux qui sont prêts à s'engager dans l'action militante : Coalition « Échec à la guerre », Mouvements féministes, Amnistie internationale, Fédération des travailleurs accidentés et tant d'autres ont besoin de nous pour poursuivre leur mission. L'exécutif ne peut qu'espérer qu'en plus de se retrouver dans les diverses instances du SPECA, de la FNEEQ ou de la CSN, plusieurs d'entre nous se croiseront, au hasard de nos implications personnelles dans ces groupes et que pareil engagement continuera de rejaillir au SPECA, dans notre SPECA.

Cela dit, que nous réserve l'an prochain. Pour l'exécutif, deux axes importants sont à retenir. D'abord, l'ensemble des dossiers qui concernent notre vie quotidienne et relèvent soit de l'exécutif, soit des professeurs de la CÉ, du C.R.T. et des autres comités du SPECA. Ensuite, la mise en application de l'ensemble des orientations qui découleront de l'actuel mini-congrès.

Nous n'insisterons pas trop sur le premier de ces ensembles sinon pour rappeler que les défis locaux seront de taille avec l'entrée en vigueur de notre prochaine convention collective (notamment l'ajustement des paramètres de la CI, l'étude des paramètres liés à la distribution des ressources pour coordination de départements et pour coordination de stages, la pertinence d'une lettre d'entente de mise en place de cette convention ou non, la redéfinition de l'ancienneté, etc.) Mais davantage que ces aspects, les rôles des départements et des RCD, tels que définis dans cette convention, nous conduiront sans doute à une réflexion sur ce que nous souhaitons faire, au local, face à de pareils ajustements (qui, faut-il garder en mémoire, ont été en bonne partie à l'origine du rejet de l'entente sectorielle dans les syndicats ayant choisi cette voie). Les RCD sont des pairs parmi leurs pairs et ils doivent le demeurer; ils ne sont pas patrons par rapport au personnel de soutien et ils ne peuvent le devenir sans que cela nous pose de graves problèmes face à nos collègues du personnel de soutien. Les départements sont des lieux de gestion collective de notre profession et ils doivent le demeurer. Sur ces sujets, les positions patronales sont très loin des nôtres, ce qui peut conduire à des divergences locales importantes, dépendant de l'attitude générale que retiendra le SPECA dans ce dossier primordial pour les enseignants depuis l'existence même des cégeps.

Également à l'agenda, nous aurons sûrement, comme assemblée, à nous pencher, soit dans leurs versions intermédiaires et/ou leurs versions finales, sur les politiques du Plan de cours détaillé et celle en lien avec notre approche pédagogique relative aux effectifs émergents. Nous aurons à nous organiser pour ne pas laisser diminuer les ressources destinées à l'aide à la réussite dont nous disposons depuis quelques années pour les effectifs réguliers tout en parvenant à en ajouter significativement pour que nous puissions offrir à ces effectifs émergents, dont nous avons à nous préoccuper de plus en plus à la suite de l'augmentation de leur nombre, les services dont ils ont besoin pour que leur cheminement au niveau collégial se révèle positif.

Beaucoup de travail, des gros défis liés à notre quotidien, mais aussi, et sans doute surtout, un suivi très attentif du mini-congrès visant l'intégration harmonieuse de ses conclusions dans nos pratiques quotidiennes et dans nos interventions dans toutes les instances où nous avons à le faire. Et, pour cette composante du travail du prochain exécutif, il n'y a aucun doute qu'il aura besoin de la collaboration de tous.

Conclusion

Comme l'exécutif le rappelait l'an dernier, nos objectifs, en tant que syndiqués sont en lien avec nos conditions de travail et de vie; ils sont aussi sociaux et politiques au sens général du terme. À chacune et chacun d'entre nous de se rappeler que c'est en se tenant les **coudes serrés** que nous atteindrons ces objectifs. À chacun et chacune d'entre nous de se rappeler que, pour se tenir les **coudes serrés**, il faut bien se connaître, être présents à nos instances, être là quand l'un des nôtres est en difficulté (qu'il soit med ou que son programme ferme) ».

Le SPECA est une organisation qui, pour bien fonctionner, a besoin de l'appui de chacun d'entre vous, présents aux assemblées syndicales et qui, en sus, acceptent de relever le défi de l'implication dans chacune de ses activités. Et cela sera

particulièrement vrai l'an prochain alors que les retombées du mini-congrès nous amèneront sans doute à ajuster certaines de nos pratiques. Merci de la présence de plusieurs d'entre vous dans tous nos comités (dont le nombre a encore augmenté depuis l'an dernier) et dans les activités internationales de la FNEEQ et de la CSN lorsque possible. Toutes ces formes d'intervention ne sont pas étrangères à la SOLIDARITÉ qui doit guider nos actions.

Votre exécutif 2010-2011

Mohand ATROUN (directeur), Yves COUTU (trésorier), Annette GÉLINAS (présidente), Stéphane GILL (directeur), Diane LABARRE (directrice), Marie-Hélène LAPOINTE (secrétaire), Dominique LUSSIER (directrice), Nathalie ROUSSIN (directrice) et André VINCENT (vice-président).

BILAN DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS AU C.R.T. 2010-2011

Un bilan court se répète-t-on chaque année, sans jamais y parvenir. Mais cette année, l'objectif doit être atteint pour dégager l'espace pour le mini-congrès, sans omettre aucune des activités ayant occupé l'équipe des professeurs du C.R.T. Nous nous résumerons donc ainsi :

- Une nouvelle convention que nous jugeons inacceptable en septembre a subi l'épreuve de la rédaction, durant toute l'année, une épreuve exigeant l'intervention de nos représentants au Regroupement cégep encadrés par la réflexion de l'équipe des professeurs du C.R.T. Cette rédaction a requis plusieurs compromis dont nous avons dû juger des retombées et l'équipe du C.R.T. a toujours été le groupe le mieux formé pour supporter nos représentants à la FNEEQ lors de l'analyse de certaines de ces questions (notamment sur les problématiques liées aux nouveaux processus d'évaluation de l'expérience et de l'ancienneté). À ce processus de réévaluation de l'ancienneté de tous les enseignants requis pour le 13 mai 2011 (nouvelle liste d'ancienneté essentielle à l'octroi des postes ou charges), et de l'expérience dans les quelques mois suivants la signature de notre nouvelle convention, se sont ajoutés de nombreux questionnaires et résultats d'enquête à fournir aux comités travaillant sur le partage des ETC découlant de notre nouvelle convention (0 ETC additionnel sur 92 pour le SPECA en 2010-2011 et 0.35 ETC pour le facteur H_p sur 92 ETC et 2.2 ETC sur 45 ETC pour le facteur NES pour 2011-2012).
- Au niveau de presque tous les syndicats de la FNEEQ, de nombreux débats ont eu cours sur ce qui était encore appelé, en début d'année, les « clientèles émergentes », terme jugé non politiquement correct et qui est devenu « effectifs émergents ». Cette question a donné lieu à de nombreux problèmes localement, problèmes abordés au C.R.T. du Collège, notamment au niveau de l'alourdissement de notre tâche. L'ampleur du dossier aura obligé, après un regroupement cégep axé exclusivement sur les problèmes découlant de l'arrivée, dans nos classes, d'un nombre grandissant d'étudiants ayant besoin d'une attention particulière compte tenu de leur état spécifique, l'équipe locale du C.R.T. a dû se positionner dans la stratégie à mettre de l'avant au Collège. Elle a référé le dossier à l'exécutif, l'équipe des professeurs du C.R.T. suggérant que l'aspect pédagogique de la question soit référé à la Commission des études (CÉ), tout en réservant au C.R.T. l'objectif d'obtenir davantage de ressources pour cette mission lorsque la CÉ aurait mis en place la politique pertinente. Ce qui fut fait par l'exécutif avec l'accord des professeurs de la CÉ. Mais rien, en termes de ressources, n'est encore disponible à court terme.
- L'équipe des professeurs du C.R.T. a également dû suivre de près, avec les membres des services juridiques de la FNEEQ et de celui de la CSN, l'ensemble des procédures en Cour supérieure, puis en Cour d'appel, de notre contestation de la seconde décision de l'arbitre Fortin dans le dossier de la récupération des journées de grève (qui a droit à cette récupération et sur quelle base financière). À ce jour, ce dossier est encore devant la Cour

d'appel sur une requête de « demande d'en appeler » de la dernière décision de la Cour supérieure.

- Peut-on parler de routine lorsque l'on parle de la distribution des tâches et de la sécurité d'emploi pour les membres du SPECA : aucun membre du C.R.T. ne répondrait « oui » à cette question. À chaque session, lorsque s'amorce le processus de distribution des tâches dans les départements (ou disciplines), le C.R.T. est à l'œuvre depuis déjà longtemps, surtout pour les tâches distribuées en avril pour l'année qui suit. À ces époques, d'avril et d'octobre, l'équipe des professeurs du C.R.T. reçoit presque tous les RCD et, en avril, bon nombre de précaires - c'est la composante sans doute la plus intéressante (quoique parfois stressante) de son travail. Cette année, en avril, pour 2011-2012, nous aurons distribué plus de 99 % des ressources disponibles et réajusté les allocations pour coordination de départements et coordination de stages. Et le défi des tâches n'est pas encore complété, le plus difficile cette année étant de s'assurer qu'en minimisant le nombre de préparations dans chaque département et/ou discipline, les CI maximales ne soient pas dépassées alors que le coefficient du paramètre H_p passe de 1.3 à 1.9 pour ceux qui devront avoir 4 préparations ou plus (le tout avec 0.35 ETC pour tout le Collège par année). Mission impossible, croyons-nous, surtout si l'on y ajoute que le coefficient du paramètre PES passe de 0.04 à 0.05 si un enseignant a plus de 490 PES dans sa charge (avec 2.2 ETC pour tout le Collège par année). L'avenir nous dira, partiellement lors du bilan des tâches que nous recevrons à l'automne pour l'A-2011, si ces deux objectifs sont atteignables avec si peu de ressources.
- Pourrions-nous passer sous silence les griefs individuels logés, quelques plaintes de harcèlement psychologique toujours très demandantes en terme d'enquête à mener. Pourrions-nous oublier que le Collège a insisté fortement pour implanter deux programmes auxquels il tenait vraiment via un « Comité Santé/Mieux-Être » et un « Comité Accueil et Intégration », deux comités dont nous avons dû débattre les mandats et la composition entre deux dossiers.
- Terminons rapidement, puisqu'il le faut, avec les discussions amorcées depuis un an, mais non encore complétées :
 - Politique de suppléance et gestion des absences maladie
 - Travail hors disponibilité (e.g. sélection, etc.)
 - Suivi de l'application de l'Annexe S-026
 - Équivalence et reconnaissance d'acquis
 - Priorité d'emploi (en vertu du contrat antérieur)
 - Assignation provisoire
 - Rémunération sur la base de 1/260 (e.g. travail additionnel pour des activités d'enseignement, etc.)
 - Ancienneté des enseignants donnant des cours dans plusieurs départements et/ou disciplines
 - Problématique des effectifs émergents

Un bilan sans perspectives de ce qui nous attend l'an prochain serait peu militant alors rappelons qu'à tout le moins :

- Puisqu'une nouvelle convention entrera « en fonction », des débats nous attendent, comme à chaque pareille occasion, qui toucheront plusieurs composantes de notre vie syndicale et spécifiquement de celle des professeurs nous représentant au C.R.T. Les choix que nous retiendrons au niveau de la distribution des tâches et des retombées de ceux-ci sur la sécurité d'emploi seront au premier chef des préoccupations de ceux-ci. Déjà l'assemblée a décidé de revoir les paramètres qui nous guident dans l'octroi des ressources pour coordination de départements et coordination de stages (suite à l'ajustement de 1/19 en 1/18 apparaissant à la nouvelle convention pour les ressources de libérations des RCD), mais bien d'autres sujets nous attendent. Pensons à la gestion du coefficient du paramètre H_p , au nombre de charges à temps complet à l'éducation permanente, à l'injection de ressources pour la protection du NES, à la marge d'allocation dont nous disposerons pour protéger les précaires ou éviter des mises en disponibilité et nous en passons. La tâche n'est pas en jeu, il faut viser juste, faire les bons choix et pour cela, nous devons nous réserver le temps requis de réflexions et de débats.
- Nous ignorons, d'autre part, la décision que rendra la Cour d'appel, mais si elle devait nous refuser la demande d'être entendue que nous lui avons soumise, nous devons, en assemblée, nous pencher sur la manière dont nous tenterons de faire gérer par le Collège la seconde décision de l'arbitre Fortin. Et, en tant que militants, nous serons confrontés à des choix difficiles puisque requérant l'adhésion de tous à une même façon de penser, suite à un ralliement de plusieurs d'entre nous sans doute. Entre une utilisation des sommes qui nous sont dues collectivement (en générant des ETC par exemple), une gestion très individualiste du genre « le Collège prétend que j'ai droit à telle somme et je la veux! » et un partage égal entre chacun des membres qui ont alors fait la grève (au prorata de leurs tâches pour les précaires), nous aurons de nombreux débats à tenir (desquels sortiront peut-être d'autres approches). Mais, selon l'équipe des professeurs du C.R.T., peu serait faisable si, en bout de piste, nous ne faisons pas consensus. Ceci étant dit, nous souhaitons toujours que la Cour d'appel accepte de nous entendre et nous donne raison : tous les grévistes doivent être remboursés du salaire perdu, les journées de grève ayant été complètement récupérées.

Conclusion

En date d'aujourd'hui, l'équipe des professeurs au CRT 2010-2011 s'est réunie 13 fois en réunions officielles et aura tenu autant de réunions préparatoires (il reste au minimum deux rencontres à l'agenda). Les membres du Comité technique sur la tâche, sous-comité du CRT, y auront ajouté 5 rencontres et autant de sessions préparatoires (une rencontre est encore à venir). À ce travail de nature « réunions patronale/syndicale » se sont ajoutées, comme par le passé, des activités allant de rencontres de formes diverses avec des membres du SPECA (individuellement, par petits groupes, en département), à du temps passé au téléphone ou par l'entremise de

courriels pour renseigner l'ensemble de ceux-ci sur les dispositions de notre convention/décret.

Merci à tous ceux et à toutes celles qui nous ont appuyés dans notre travail, principalement au niveau de la distribution des tâches qui encore pour 2011-2012, n'a pas été chose facile (adjectif qualifiant bien la lourdeur des tâches individuelles que nous assumons tous). Sans l'appui des membres de l'exécutif, sans le concours des RCD et des membres de tous les comités sur lesquels siègent des membres du SPECA, notre travail aurait été beaucoup plus difficile, sans doute plus d'une fois quasi impossible. Merci à toutes et à tous.

Comme nous le disions l'an dernier, nous le répétons aujourd'hui, merci de la confiance que vous nous avez collectivement manifestée, cette confiance est l'élément le plus important dans la vie de l'équipe des professeurs au CRT, le principal facteur à la base de sa force et de sa crédibilité face à la partie patronale. Les membres professeurs siégeant au C.R.T. continueront, sans aucun doute, le combat pour l'application de notre convention collective l'an prochain, avec votre support.

Syndicalement,

Votre équipe au Comité des relations du travail 2010-2011

Annette GÉLINAS, Stéphane GILL, Diane LABARRE, Dominique LUSSIER, et Robert THIBAUT

BILAN DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE LA CÉ 2010-2011

Les travaux de la CÉ ont débuté cette année sous la présidence d'un directeur des études intérimaire, Benoît Pagé, nommé ensuite à ce poste, à la suite du départ de Lyne Boileau en juin dernier.

Mentionnons que, lors de son assemblée du 17 juin 2010, le Conseil d'administration du Collège n'avait pas retenu certaines des recommandations soumises par la CE quant aux critères d'admissibilité pour la sélection du directeur des études. Ce refus a déplu aux membres enseignants de la CÉ qui ont demandé au président du CA, par l'entremise du directeur des études, de justifier cette décision. Ces demandes étaient pourtant jugées fondamentales par les enseignants, ceux-ci considérant qu'une expérience d'enseignement d'au moins cinq ans dans le milieu collégial était un minimum requis et qu'une bonne connaissance de la langue anglaise ne s'avérait pas nécessaire pour un directeur des études d'un collège francophone.

Révision des Politiques (PIEA, PGP, PPCD)

La révision de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA), ainsi que celle de la Politique de gestion des programmes (PGP), entamées toutes deux il y a quelques sessions, sont arrivées à leur terme au cours de la session d'automne 2010. À la suite des retours de consultations (menées durant l'hiver 2010) auprès des départements et des services, les comités de révision de chacune des politiques ont complété leurs travaux et les deux politiques ont été entérinées par l'assemblée syndicale avant d'être adoptées par la CÉ, puis par le CA.

Les travaux de révision de la Politique du plan de cours détaillé (PPCD) ont débuté cet hiver et devraient s'échelonner sur plusieurs mois. La révision de cette politique nécessitera en effet plus de travail que prévu : une simple harmonisation de la PPCD à la nouvelle PIEA était initialement planifiée, mais une actualisation de la politique s'avérera finalement nécessaire. Si des modifications touchant nos pratiques devaient être envisagées par le comité et la CÉ, les enseignants seraient consultés au cours de la prochaine année scolaire.

Visite de la CÉEC

L'année dernière, le grief relatif à la récupération des journées de grève n'étant toujours pas réglé, les enseignants du Collège avaient boycotté les travaux de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial, dans le cadre de l'évaluation de l'application de la PIEA. Ainsi, aucun document n'avait été fourni et aucun enseignant ne s'est présenté devant la Commission. Au début de la session d'hiver 2011, la Commission est revenue à la charge et a fait connaître au Collège son désir de rencontrer les enseignants, Ahuntsic étant le seul collège où la collaboration des enseignants a été totalement inexistante, même si plusieurs syndicats avaient retenu ce boycott comme moyen de pression dans le cadre des négociations nationales. Les enseignants ont décidé d'accéder à la demande du Collège et de participer à cette visite, qui devrait avoir lieu à l'automne 2011.

Comité des APTIC

Pour rappel, le Comité des applications pédagogiques des technologies est un comité récurrent de la CÉ, régi par lettre d'entente et qui a notamment droit de regard et de proposition sur les orientations pédagogiques en matière de TIC, y compris sur les budgets d'investissement à cet égard.

Le CAPTIC a donc fait le suivi de l'application des résolutions adoptées par la CÉ, notamment en ce qui concerne l'installation des projecteurs en classe, le déploiement de la plateforme Moodle, le déploiement du réseau sans-fil et l'ajout des ordinateurs à l'usage des enseignants (dans l'objectif de doter chaque enseignant d'un ordinateur portable ou de bureau, au choix de l'enseignant ou du département, dédié à son usage exclusif, et ce, d'ici 3 ans).

Le CAPTIC a aussi été saisi du problème de l'accès aux sites départementaux avec l'implantation du nouveau site du Collège. Le CAPTIC a obtenu l'assurance que pour les départements qui le désirent, l'accès aux sites départementaux déployés dans l'ancien site du Collège serait maintenu et qu'un hébergement amélioré et autogéré serait offert aux départements qui le désirent. Un avis à cet effet sera déposé à la CÉ avant la fin de la session.

Le problème, non résolu l'an dernier, du choix pour les enseignants entre un environnement Mac ou Windows fait encore l'objet de discussions au CAPTIC au moment de rédiger ce rapport. Les représentants des enseignants à la CÉ continuent à soutenir que ce choix relève de l'autonomie professionnelle compte tenu que les coûts afférents entre les deux environnements s'avèrent de moins en moins importants. Nous espérons que ce problème sera réglé avant la fin de la session.

Le CAPTIC s'est aussi penché sur les problèmes pédagogiques causés par la désuétude des logiciels de la coquille Windows. Enfin, le CAPTIC a convenu qu'il serait souhaitable qu'une bibliothèque de logiciels libres, pertinents en éducation, soit mise à la disposition des enseignants. Les modalités de l'accès à ces logiciels et à leur déploiement restent à déterminer et seront sans doute remises à l'ordre du jour du plan de travail de l'an prochain.

Aide à la réussite

À la suite de la présentation des budgets des années passées, révélant d'importants surplus dans les budgets alloués à l'aide à la réussite, le comité d'aide à la réussite a procédé à une relance auprès des départements dont les projets n'avaient pas été entièrement retenus pour la session d'automne 2011. Deux projets ont ainsi pu être bonifiés. Au cours de la prochaine session, le comité sollicitera les départements afin que davantage de projets soient proposés, notamment dans les départements où des cours affichent des taux de réussite inférieurs à 75 %.

Les membres de ce comité travaillent à la révision des appels de projets afin de clarifier davantage les critères retenus par la CÉ dans l'octroi des ressources et une réflexion se tiendra quant à la pertinence de ces critères au cours de la prochaine année.

Troubles d'apprentissage

Afin de mieux encadrer les pratiques d'accompagnement pour les élèves ayant des troubles d'apprentissage, il a été convenu à la CÉ de former un comité de réflexion sur ces derniers, comité dont le mandat sera d'établir clairement les rôles et responsabilités de chacun des intervenants auprès de ces étudiants, ainsi que d'établir un protocole de passation des examens.

Les travaux du comité ont débuté et, lorsqu'ils seront suffisamment avancés, ils s'harmoniseront à ceux du C.R.T., afin que l'on s'assure que de nouvelles directives ne viennent pas alourdir la tâche des enseignants. Le comité tiendra compte, dans ses travaux, de l'avis de la FNEEQ, qui se penche également sur cette question. Si, pour le moment, les travaux du comité se limitent à l'analyse de la situation des étudiants ayant des troubles d'apprentissage, ce travail pourrait éventuellement mener à une politique touchant tous les élèves ayant des besoins particuliers, auquel cas l'assemblée syndicale aura à se prononcer. Les enseignants seront consultés au cours de l'année prochaine selon l'avancement du dossier.

Journées pédagogiques

Le comité d'organisation des journées pédagogiques a été réactivé, après quelques sessions d'inactivité, afin de faciliter l'organisation de ces journées de travail collectif.

La journée pédagogique du 4 novembre 2010 a été annulée, afin de laisser du temps pour les activités pédagogiques départementales, et celle du 6 juin 2011 a porté sur les élèves ayant des besoins particuliers. Ce thème a été retenu à la suite, entre autres, de la tournée des départements tenue dans le cadre de l'organisation du mini-congrès qui s'est tenu le 31 mai dernier.

Internationalisation de la formation au Collège Ahuntsic

Un nouveau comité a vu le jour cette année : un comité de travail chargé de l'élaboration d'une Politique relative à l'internationalisation de la formation au Collège Ahuntsic. Les travaux de ce comité ont débuté tout récemment et il semble y avoir du pain sur la planche.

Suivi de l'arbitrage entre les départements de Graphisme et d'Infographie

Au début de la session d'hiver 2011, le Département de graphisme a présenté aux membres de la CÉ une requête concernant l'application d'une décision arbitrale adoptée à la CÉ du 6 février 2001. Les membres enseignants de la CÉ se sont saisis du dossier et ont soumis à la CÉ une proposition, dont la rédaction avait été confiée à un comité conjoint CÉ-C.R.T. La proposition a été adoptée à la CÉ et, puisqu'elle impliquait une modification à la grille de cours du programme d'Infographie en préimpression, c'est le CRT qui est maintenant en charge du suivi. La décision prise par la CÉ doit être mise en application au plus tard à la session d'automne 2013.

Partage des dossiers entre les directrices adjointes à l'enseignement

Au courant de l'année, la Direction des études a présenté à la CÉ une nouvelle répartition des départements et des dossiers entre les directrices adjointes à l'enseignement : dorénavant, les responsabilités ne seront plus regroupées selon l'appartenance à la formation générale, au préuniversitaire ou au technique. Cette décision a suscité des questionnements chez les enseignants, notamment dans le cadre des travaux des comités permanents. Les enseignants devront faire preuve de vigilance afin de s'assurer que cette façon de faire ne crée pas d'entorse au Règlement sur la Commission des études (R-17). Cette nouvelle répartition peut compliquer le travail de certains comités, notamment celui de santé et sécurité. Elle sera évaluée en fonction de l'expérience de la session hiver 2011, tel que convenu avec le directeur des études.

Mandats

Outre les mandats des représentants toute provenance (Marie-Hélène Lapointe et André Vincent), renouvelables à chaque année, trois mandats arrivent à échéance en juin 2011 : celui de Pierre Bayard, représentant de la famille des techniques de la santé, celui de Jean-François Dubuc, l'un des deux représentants de la famille des techniques physiques et celui de Jean Karam, représentant de la famille des sciences humaines.

Ce bilan met en relief l'ampleur du travail qui attend les membres de la CÉ l'an prochain, et la collaboration des départements sera sans nul doute grandement sollicitée afin d'assurer une poursuite dynamique des travaux.

Nous tenons à remercier tous les enseignants de tous les départements pour leur appui et la confiance qu'ils ont mis en nous.

Vos représentants à la Commission de études 2010-2011

Pierre BAYARD (Techniques de la santé), Alain BERNIER (Techniques physiques), Jean-François DUBUC (Techniques physiques), Philippe HÉBERT (Communications graphiques), Jean KARAM (Sciences humaines et administratives), Marie-Hélène LAPOINTE (toute provenance), Lucie PARADIS (Techniques humaines et administratives), Raynald PEPIN (Sciences de la nature), Denise POIRIER (Arts et lettres) et André VINCENT (toute provenance).

BILAN DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS AU COMITÉ SUR LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET LA PRÉVENTION 2010-2011

Durant l'année 2010-2011, une dizaine de rencontres du Comité paritaire ont été organisées, sans compter les multitudes rencontres des différents sous-comités en santé et sécurité au travail.

Comme à l'accoutumée, le Comité a subi un perpétuel mouvement de représentants du Service des ressources humaines, ce qui a engendré un ralentissement dans la plupart des dossiers.

Nous vous informons que, dans le plan de travail, il existe treize (13) thèmes qui sont regroupés en sous-comités en santé et sécurité au travail.

Après l'établissement de la procédure pour tous les problèmes ponctuels liés aux postes de travail (ergonomie@collegeahuntsic.qc.ca), le sous-comité « Ergonomie » a suivi une formation sur l'ajustement de l'évaluation complète d'un poste. Cependant, il reste à compléter le gros dossier du plan directeur d'achat de mobiliers, datant de plus de cinq ans, qui sera repris en charge l'année prochaine par le nouveau cadre du Service des ressources humaines.

Nonobstant l'adhésion du Collège à la « Mutuelle-SST », le Service des ressources humaines a l'obligation d'élaborer un plan de prévention. Ce dossier, toujours à l'étape de grand chantier, doit regrouper tous les aspects concernant la santé et la sécurité au Collège. Dans ce cadre, une formation sur le plan de prévention des membres représentant le Service des ressources humaines et du Comité paritaire a eu lieu le 30 mai 2011. L'élaboration d'un tel projet nécessite la définition d'un organigramme et devra être implanté par le comité en 2011-2012.

Après la production du guide sur les comportements perturbateurs, des formations sont dispensées dans les départements et les services.

Le dossier consistant à la révision du plan des mesures d'urgence et à l'élaboration d'un guide pratique sur la sécurité au Collège a lui aussi été finalisé. En suivi, des rencontres d'information ont été organisées pour l'ensemble des employés du Collège. Un guide pratique sur la sécurité, qui prend la forme d'un calendrier, est rendu disponible pour chaque employé du Collège à chaque automne.

Depuis décembre 2010, le Collège s'est enfin doté d'une Politique de santé et sécurité (PO-23). Ce travail difficile fut fait conjointement avec les autres groupes (SPS, SPPCA, AGECA) et la direction du Collège. Après plusieurs rencontres des différents groupes (CRT, CÉ et SST), le résultat nous a permis enfin d'élaborer une politique de santé et sécurité. L'application de cette politique a permis l'installation du Comité santé, sécurité et prévention et la création du bureau de santé et sécurité (BSS) relevant de la Direction du service des ressources humaines.

Le Collège a présenté au Comité paritaire les modifications apportées à la Directive en matière de radioprotection (D-15) sur l'utilisation des substances nucléaires pour y inclure l'utilisation des rayons X.

Une visite de toutes les machines dangereuses a été demandée par la CSST. L'intervention d'un inspecteur de la CSST dans quatre départements contenant des machines dangereuses a permis la création d'un sous-comité «Machines dangereuses ». Ce comité a soumis à la CSST un échéancier qui permettra de procéder à la mise à jour du plan d'action « sécurité des machines » du Collège. Ce plan devra être à suivre l'an prochain.

Comme par le passé, nous avons demandé un rapport sur les accidents de travail et les maladies professionnelles. Un rapport détaillé a été déposé par le Service des ressources humaines. Nous avons constaté que les accidents de travail sont à la baisse ces deux dernières années. Ce point devra aussi être à suivre l'an prochain.

Quant au dossier concernant la communication lors d'incidents et d'accidents, le Collège travaille toujours avec le sous-comité pour établir les codes d'alerte lorsque de tels événements surviennent. Ce projet se poursuivra aussi l'an prochain.

Le Collège n'a pas procédé, depuis l'hiver 2010, à une analyse de la qualité de l'air. Cette procédure est activée sur demande. Des endroits sont sélectionnés en raison de l'achalandage, du niveau de risque et des plaintes déposées auprès du Service de maintenance (maintenance@collegeahuntsic.qc.ca). Ce dossier devra être suivi de près l'an prochain.

Le projet d'économie d'énergie est en cours d'élaboration par le Collège, ce plan devra être suivi de très près l'an prochain car il ne doit pas être fait entre autres au détriment de la qualité de l'air.

Le sous-comité « Entretien sanitaire » ne s'est jamais réuni pour discuter de l'hygiène au Collège, il doit être réactivé dès la rentrée de l'année 2011-2012. Ce dossier devra être suivi de très près l'an prochain.

Votre équipe au Comité santé, sécurité et prévention 2010-2011

Chantal ASSELIN, Mohand ATROUN, Richard LEBEL et Walter TSHIBANGU (substitut).

BILAN DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS AU COMITÉ DE PERFECTIONNEMENT 2010-2011

Pour l'année scolaire 2010-2011, le Comité de perfectionnement des enseignants disposait d'un budget de 98 530,28 \$ \$ (195 \$ par professeur à temps complet selon les dispositions de la clause 7-1.01 de la convention collective); à cela s'ajoute le solde des années antérieures.

Les 213 demandes traitées dans les 6 premières réunions de l'année (une septième a eu lieu le 27 mai 2011) ont totalisé des engagements de l'ordre de 72 382,81 \$.

Il y a deux ans, compte tenu du surplus qui s'était accumulé depuis plusieurs années, le Comité avait proposé de fixer le pourcentage de remboursement à 100 % pour toutes les catégories de perfectionnement, ce qui a eu pour conséquence l'an passé de dépenser 46 381,85 \$ pris à même notre réserve.

Cette année, nous croyons encore dépenser une partie de ce surplus.

Le Comité envisage donc d'examiner, à la fin de l'an prochain, l'état de nos surplus parce qu'au rythme où la réserve diminue, il y aura peut-être lieu d'ici deux ou trois ans de revoir le pourcentage de remboursement.

Votre équipe au Comité de perfectionnement 2010-2011

Maria BARUFFALDI (Sciences sociales), Pascale CAQUEZ (SPU), Mathieu DEVITO (Biologie), François JOURNAULT (Histoire et géographie), Diane LABARRE (Mathématiques et représentante de l'exécutif), Annie Olivier (Histoire de l'art) et Colette SIGOUIN (Infographie).

ÉVOLUTION DES BUDGETS ANNUELS 2000-2011

Depuis plusieurs années, un tableau récapitulatif des budgets est déposé au comité de perfectionnement. Il fait état du budget disponible pour une année donnée sur une base prévisionnelle, sous réserve de vérification des états financiers (allocations ETC) du Collège pour l'année précédente. Le tableau synthèse ci-dessous traduit l'évolution des budgets annuels disponibles.

Année	Total disponible	Solde	Date de production
2000-2001	92 210 \$	Au 30 juin 2000 : 29 179,15 \$	5 février 2001
2001-2002	93 310 \$	Au 30 juin 2001 : 32 551,36 \$	10 février 2002
2002-2003	107 606,36 \$	Au 30 juin 2002 : 40 207 \$	14 février 2003
2003-2004	124 497 \$	Au 30 juin 2003 : 54 110,02 \$	11 mai 2004
2004-2005	127 040 \$	Au 30 juin 2004 : 56 653,04 \$	17 mai 2005
2005-2006	129 583 \$	Au 30 juin 2005 : 56 698,73 \$	8 mai 2006
2006-2007	137 664,68 \$	Au 30 juin 2006 : 86 166,67 \$	1er mai 2007
2007-2008	191 527,94 \$	Au 30 juin 2007 : 104 727,59 \$	6 mai 2008
2008-2009	216 537,80 \$	Au 30 juin 2008 : 126 674 \$	4 mai 2009
2009-2010	220 576 \$	Au 30 juin 2009 : 137 846 \$	2 mai 2010
2010-2011	189 994,52 \$	Au 30 juin 2010 : 91 464,24 \$	20 avril 2011

VENTILATION DES DÉPENSES PAR CATÉGORIE				
	2009-2010 Réel		2010-2011*	
Catégories	Montant dépensé	% du budget	Montant dépensé	% du budget
BD	21 855,43 \$ \$	17,4 %	20 563,08 \$	28,4 %
BP	24 102,53 \$	19,2 %	11 442,31 \$	15,8 %
BA	4 246,97 \$	3,4 %	4 648,30 \$	6,4 %
C	53 396,75 \$	42,5 %	20 356,36 \$	28,1 %
D	21 969,77 \$	17,5 %	15 372,76 \$	21,3 %
TOTAL	125 571,45 \$	100 %	72 382,81 \$	100 %

B : Cours crédités et stages :

BD (dans la discipline)

BP (en pédagogie)

BA (autres disciplines)

C : Colloques, congrès, conférences

D : Formation non créditée :

DD (cours dans la discipline ou connexes)

DP (cours en pédagogie)

DS (stages)

DA (autres)

* Notez que la colonne 2010-2011 indique les sommes accordées en date du 29 avril 2011.